



Hebdo n°150 - Jeudi 31 mars 2022

A la Une

Une avancée du SNPDEN-UNSA en ce qui concerne l'oral de rattrapage pour le BTS !

La première session de rattrapage pour le BTS a connu l'année dernière les déboires que nous avons déjà dénoncés.

La DGESCO s'est penchée sur le sujet et a apporté des modifications substantielles.

- Elle a diminué la possibilité d'obtenir une partie du diplôme sous forme de validation des acquis de l'expérience, en diminuant la durée d'expérience professionnelle requise pour se présenter dans ce cadre au diplôme, à un an d'exercice dans une entreprise. Les conditions de droit d'accès au CCF sont également précisées.

- Elle reporte d'un an l'obligation de la certification en langue anglaise pour le BT, qui n'entrera en vigueur qu'au 1er janvier 2023.

- Les conditions d'accès au rattrapage sont également modifiées comme suit : « *Les candidats dont la moyenne générale est inférieure à 8 sont déclarés ajournés. Ceux qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 8 et inférieure à 10 sur 20 ainsi qu'une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 aux épreuves professionnelles définies pour chaque spécialité du brevet de technicien supérieur sont autorisés à se présenter aux épreuves prévues* ».

- Les deux épreuves orales de rattrapage reposeront sur le choix du candidat, sur les compétences évaluées par les épreuves obligatoires de spécialité, et porteront sur des « connaissances et compétences générales ». La meilleure note des deux sera retenue pour le calcul de la moyenne générale.

Enfin, et surtout, face au mécontentement exprimé par le SNPDEN-UNSA quant à la temporalité d'organisation au mois de juillet et à la non rémunération des chefs de centre liée à une surcharge réelle de travail, la DGESCO a indiqué avoir obtenu l'accord du cabinet

du ministre de l'Éducation nationale pour un paiement, dès la future session de juillet 2022, des indemnités demandées.

La direction des affaires financières travaille sur cette mise en œuvre.

Agenda

Vendredi 1er avril 2022

- Formation juridique du SNPDEN-UNSA - Niveau 2 (2/2)

Lundi 4 avril 2022

- GT MEN PIAL

- **Webinaire** "Salaires et retraites ? Fiche de paie et pension ?" (Inscriptions closes)

- Les **lundis du SNPDEN-UNSA** - 16h à 18h - Lien d'accès disponible [ICI](#)

Mardi 5 avril 2022

- MENJS - Négociation texte sur le Télétravail avec les organisations syndicales

- Exécutif national UNSA Éducation

Mercredi 6 avril 2022

- Exécutif syndical national SNPDEN-UNSA

Jeudi 7 avril 2022

- Mobilité des personnels de direction - Résultats du 1er mouvement

- Exécutif syndical national SNPDEN-UNSA

- GT Commissaires paritaires nationaux SNPDEN-UNSA - Reconstitution du mouvement

Actions syndicales à venir

Lundi 11 avril 2022

- **Webinaire** "Les recours dans le cadre de la mobilité des personnels de direction" - 14h à 16h - Inscriptions [ICI](#)

Autres

Point sur la CDIisation des AED

Une [proposition de loi](#) visant à lutter contre la précarité des accompagnants d'élèves en situation de handicap et des assistants d'éducation, déposée par Mme la députée Michèle VICTORY le 7 décembre 2021, a été étudiée en première lecture et adoptée par l'Assemblée Nationale le 20 janvier 2022. La Cellule Juridique du SNPDEN-UNSA vous propose un point sur le sujet.

[Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Encore une nouvelle option au lycée !

Différents textes, projets d'arrêtés ou de décrets, seront proposés la semaine prochaine au Conseil supérieur de l'éducation, portant sur une expérimentation de 4 ans dans le domaine de la reconnaissance de la mobilité internationale au lycée. Cette reconnaissance prendra plusieurs formes, que nous vous exposons ci-après.

[Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Actualités

Enseignement des maths au LEGT : on vous dit tout sur l'actualité en cours

Le 21 mars 2022, le comité de consultation piloté par Pierre MATHIOT, rendait au Ministre de l'Éducation nationale son [rapport](#) sur la place des mathématiques dans la voie générale du lycée d'enseignement général et technologique.

Parce que "consolider et développer la culture mathématiques de tous les élèves qui accèdent au lycée général" s'avère être une nécessité pour Jean-Michel BLANQUER à ce jour, c'est dans cette continuité que celui-ci a saisi dès le lendemain, le Conseil supérieur des programmes (CSP), avec pour objectif l'élaboration du programme d'un nouveau module d'1h30 consacré à l'enseignement des mathématiques en première.

[Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Un projet de décret sur la fonction de "coordonnateur de PIAL" présenté au CTMEN

Un projet de décret définissant la fonction de coordonnateur de PIAL, auquel serait attribuée une indemnité annuelle, a été présenté en CTMEN le 16 mars 2022.

[Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Lancement du site *discrimination.fr*

Avec pour objectifs de dresser un état des lieux chiffré des discriminations et d'apporter des explications et éléments pédagogiques accessibles à tous, l'Observatoire des inégalités a lancé le 18 mars son site www.discrimination.fr.

Cette nouvelle plateforme informative n'a pas pour vocation d'ouvrir des débats ou de prendre position, mais de relayer et centraliser des informations simples, recherches et travaux scientifiques, auprès du grand public, afin de lui permettre de mieux comprendre ce que sont les discriminations et leur niveau en France, et de tendre vers une prise de conscience collective sur le sujet. [Lire la suite \(adhérent\(e\)s\)](#)

Textes signalés

À signaler au [BO 13](#) du 31 mars 2022, la [note de service du 3 février 2022](#) relative à la mise à jour des groupements de spécialités de BTS pour l'évaluation ponctuelle en mathématiques à la session d'examen 2022, la [note de service du 10 mars](#) relative au programme limitatif enseignement de spécialité de littérature et cultures de l'Antiquité en classe terminale pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024. [Et aussi...](#)

[cliquez ici pour vous désabonner.](#)